

La liberté d'aller et venir en ESSMS

Informations



Objectifs

Comprendre la « liberté d'aller et venir »
Mettre en place les pratiques et les conditions pour permettre la liberté d'aller et venir



Prérequis

Ne nécessite aucun prérequis



Public

Directeurs, directeurs-adjoints, responsables qualité, chefs de service, travailleurs sociaux et tout professionnel



Durée

1 jour

Délais d'accès : 8 jours



Moyens & méthodes

- Apports théoriques contextualisés ESSMS
- Présentation de situations pratiques
- Échanges et Q/R



Tarifs

Sur devis

Ressources techniques et pédagogiques : Mise à disposition de supports spécifiques à la formation (support de formation est édité pour le stage, celui-ci comprend toutes les références utilisées lors de la formation).

Accessibilité : Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous contacter pour étudier ensemble les éventuelles adaptations nécessaires.

Validation des acquis : Un QCM permet de mesurer les compétences acquises et confirmer l'atteinte des objectifs fixés.

Programme de formation

Ce programme, conçu comme une base de réflexion, s'adapte aux profils des participants en prenant en compte leur expérience, le type d'établissement dans lequel ils évoluent, ainsi que leurs objectifs personnels.

Module 1 – Qu'est ce que la liberté d'aller et de venir ?

- Définition de la liberté d'aller et de venir
- Un droit inaliénable
- La liberté d'aller et venir pour maintenir l'autonomie

Module 2 – Le champs d'application

- A l'extérieur de l'établissement
- A l'intérieur de l'ESMS
- Agir sur les conditions architecturales
- Agir sur l'organisation
- Améliorer la sécurité (escaliers, sol, espaces de circulation etc)
- Adaptation « aux situations médicales »
- Disposer librement de ses ressources financières

Module 3 – Le cadre légal et réglementaire

- Trames de procédure de contention

Module 4 – Les restrictions à la liberté d'aller et de venir

- Les raisons organisationnelles
- Les raisons sécuritaires
- Les raisons médicales
- Les raisons financières
- Etc.

GePI Conseil

– Allée du Grand Launay – Porte C 2^{ème} étage – 49 000 ANGERS

☎ : 02 41 34 84 26 ● www.gepi-conseil.com ● contact@gepi-conseil.com

Formation : Numéro de déclaration d'activité 52 49 02458 49

Module 5 – Zoom sur les contentions

- Physiques
- Chimiques
- Psychologiques
- Architecturales